

Pour diffusion immédiate
Le 24 janvier 2017

Le gouvernement du Yukon augmente ses appuis financiers aux projets d'exploration des gisements de roche dure et de placer

Le premier ministre, M. Sandy Silver, a annoncé hier soir au Forum sur l'exploration minière, qui avait lieu à Vancouver, qu'au cours de l'exercice financier 2017-2018 son gouvernement augmenterait à 1,6 million de dollars le financement accordé au Programme d'exploration minière du Yukon (PEMY).

En plus des trois modules du programme relatifs à l'exploration minière déjà existants, le gouvernement du Yukon envisage cette année l'ajout d'un nouveau module spécifique à l'exploration des gisements de placer.

Le programme connaît beaucoup de succès au fil des années. Pour chaque dollar investi par le gouvernement du Yukon, plus de 3 \$ l'ont été par le secteur privé au cours de la même année et nombreuses sont les importantes découvertes de gisements miniers pouvant être attribuées à des travaux d'exploration financés par le PEMY.

Citation

« Notre gouvernement s'est engagé à soutenir l'exploration minière et le développement durable des mines. Le PEMY est un des moyens que le gouvernement met clairement en œuvre pour appuyer les entreprises de ce secteur d'activités. L'appui financier offert aux entreprises d'exploration minière leur permet d'obtenir des financements privés supplémentaires afin de mener à bien les activités prévues pour l'année à venir. Ces activités sont créatrices d'emploi et elles ont un effet bénéfique sur nos collectivités. »

– M. Ranj Pillai, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources

En bref

- Le Programme d'exploration minière, géré par la Commission géologique du Yukon, est un programme de financement qui vise à appuyer les premiers stades de l'exploration. Il met à la disposition des entreprises une partie du capital de risque nécessaire pour localiser les gisements miniers de roche dure et de placer.
- Tant les projets relatifs aux gisements de roche dure que ceux de placer sont admissibles au financement du PEMY. En moyenne, plus de 100 demandes sont reçues par années et le montant total de ces demandes s'élève, grosso modo, au double du montant de financement disponible.
- Chaque année, les demandes doivent être présentées au plus tard le 31 mars et elles sont classées selon les critères de notation affichés sur le site Web de la Commission géologique du Yukon. Les subventions ne sont offertes qu'aux entreprises dont la demande a obtenu une note supérieure au minimum prévu.

Renseignements :

Sunny Patch
Communications, Conseil des ministres
867-332-0362
sunny.patch@gov.yk.ca

Sue Thomas
Communications, Énergie, Mines et Ressources
867-667-5809
sue.thomas@gov.yk.ca

Communiqué numéro 17-012

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.